

ASSOCIATION POUR LES DROITS DES NON-FUMEURS COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

INFORMATION POUR LES MÉDIAS, le mardi 12 février

LA CONTESTATION DE LA LOI SUR LE TABAC : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES, CHIMIQUES ET TOXICOLOGIQUES DES TABACS MANUFACTURÉS CANADIENS

Résumé du rapport du deuxième témoin expert du procureur général du Canada : le docteur André Castonguay, Professeur titulaire, Faculté de pharmacie, Université Laval

Témoignage présenté le mardi 12 février 2002 :

Le docteur André Castonguay a effectué d'importants travaux de recherche en collaboration avec deux scientifiques réputés pour leurs contributions dans le domaine du tabac, les docteurs Stephen Hecht et Dietrich Hoffman, sur les mécanismes d'action de la 4 (méthylnitrosamino)-1-(3-pyridyl)-1-butanone et de la N'-nitrosonornicotine, mieux connus respectivement sous les appellations NNK et NNN. Ces deux produits chimiques font partie de la catégorie des nitrosamines et sont le résultat de la combinaison de la nicotine et des nitrates durant le procédé de séchage des feuilles du tabac. Pourquoi accorde-t-on autant d'intérêt à ces deux substances chimiques? Ces deux substances, plus particulièrement la NNK, sont de puissants cancérrogènes et le docteur Castonguay a démontré en 1990 la présence de la NNK dans la fumée de tabac des cigarettes canadiennes.

Dans son rapport, le docteur Castonguay fournit une description détaillée des différents produits du tabac disponibles sur le marché : cigarettes, cigares, tabac à pipe, tabacs à priser et tabacs à chiquer. Selon lui, les cigarettes sont de véritables chefs-d'œuvre d'ingénierie. Par exemple, en modifiant la perméabilité du papier, il est possible de contrôler la quantité de tabac brûlée durant une bouffée. Le filtre est conçu dans le but de permettre une moins grande filtration de la nicotine comparativement à d'autres substances. Le papier recouvrant le filtre comprend également des trous microscopiques de ventilation permettant de diluer la fumée de tabac avec de l'air pour modifier les taux de goudron et de nicotine.

Les composantes de la fumée de cigarettes sont mesurées grâce à une machine. Selon la méthode traditionnelle (le protocole ISO : volume de bouffée de 35 ml, durée de bouffée de 2 secondes avec un intervalle entre chaque bouffée de 60 secondes), le rendement de certaines composantes, dont le goudron et le monoxyde de carbone, a diminué au cours des 30 dernières années dans les cigarettes canadiennes. Cette méthode ne reflète pas toutefois le comportement du fumeur qui peut varier d'un individu à un autre. En effet, le fumeur peut modifier le rendement d'une cigarette plus « légère » en bloquant les trous de ventilation sur le filtre ou encore par

compensation en prenant une plus grande bouffée et/ou plus de bouffées de sa cigarette. Un nouveau protocole a d'ailleurs été développé au Canada pour tenter de tenir compte de ces changements (protocole de combustion intense : volume de bouffée de 55 ml, durée de bouffée de 2 secondes avec un intervalle entre chaque bouffée de 30 secondes. Les trous de ventilation du filtre dans ce cas-ci sont bloqués).

Ce phénomène de compensation signifie que les fumeurs s'exposent à des plus grandes quantités de substances cancérigènes. En inspirant plus profondément, ces substances cancérigènes peuvent également atteindre les parties les plus profondes des poumons. De récentes études épidémiologiques ont démontré une augmentation des cas d'adénocarcinomes pulmonaires, une forme de cancer située justement dans les parties les plus profondes des poumons. La compagnie British American Tobacco, la compagnie-mère d'Imperial Tobacco, était bien au courant du problème. Dans un document de la compagnie daté de 1978, on peut lire :

« L'ampleur avec lequel les fumeurs inhalent la fumée constitue probablement le plus important déterminant du niveau de risque pour la santé ou pour un aspect particulier de la santé. Si c'est le cas, alors la fumée inhalée profondément d'une cigarette affichant un faible taux de goudron peut être plus dommageable que la fumée non-inhalée provenant d'une cigarette affichant un taux élevé de goudron. » (traduction libre)

Par conséquent, peu importe la marque de cigarettes fumée, les fumeurs s'exposent à des niveaux importants de substances cancérigènes. Une importante étude canadienne menée en 1999 a confirmé la présence de ces substances dans la fumée des cigarettes canadiennes. La recherche a démontré que ces substances engendrent non seulement le cancer du poumon, mais également le cancer de la vessie, le cancer de l'oesophage et le cancer du pancréas.

Parmi ces substances, on retrouve la NNK, un puissant cancérigène qui s'attaque plus particulièrement aux tissus pulmonaires. Le docteur Castonguay a démontré que la NNK est plus cancérigène que le N-nitrosodiméthylamine, composante chimique qui est régulièrement utilisée comme référence dans la recherche sur le cancer. La NNK, les hydrocarbures polynucléaires aromatiques tel le benzo(a)pyrène, le benzène, le 4-aminobiphényle, la formaldéhyde, des métaux tels que le nickel, le chrome et le cadmium sont d'autres substances impliquées dans la formation de cancers.

La fumée de cigarettes contient également des agents toxiques qui engendrent d'autres types de problème pour la santé. Par exemple, la nicotine à forte dose peut entraîner une paralysie musculaire. Le monoxyde de carbone nuit énormément au fonctionnement normal de la respiration. Le cyanure d'hydrogène, un des agents les plus toxiques pour l'humain, est également présent dans la fumée de tabac.

-30-

Résumé préparé par l'Association pour les droits des non-fumeurs
Contact : - François Damphousse, 843-2350 / cellulaire : 237-7626;
- Louis Gauvin, Coalition québécoise pour le contrôle du tabac : 514-598-5533